
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 11 juin

Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

- Préfecture : 06 39 69 00 31 - communication@mayotte.pref.gouv.fr



Coronavirus COVID-19 : Une mobilisation sans précédent des équipes terrain de l'ARS

	Suivi des cas à Mayotte
Nombre de cas confirmés de Covid-19 à Mayotte	2 240
Patients officiellement guéris (mise à jour le 11 juin)	1 790
Hospitalisation de patients Covid-19	43
dont dans le service de médecine	21
dont dans le service de réanimation	13
Décès (depuis le début de la crise covid)	28 (dont 1 evasan)

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans le Bulletin d'Informations du 10 juin. Comme l'a annoncé Dominique Voynet en conférence audio hier matin, 31 cas supplémentaires ont été diagnostiqués hier sur la journée du 10 juin, et non 51. Aujourd'hui, ce sont 34 nouveaux cas, soit un total de 2 240 cas confirmés de Covid-19 à Mayotte depuis l'introduction du virus sur le territoire le 13 mars dernier.

Une mobilisation sans précédent des équipes terrain de l'ARS

Mises en place début avril, les équipes terrain de l'ARS sont toujours fortement mobilisées auprès de la population de Mayotte, renforcées depuis quelques semaines par des équipes de la Réserve Sanitaire de Santé Publique France. Composées de médecins et d'infirmiers maîtrisant le français et le shimaoré, ils se déplacent partout dans Mayotte 7j/7 :

- au domicile des patients COVID + dont l'état de santé est stable et qui ne nécessitent pas d'hospitalisation.
- soit lorsqu'un cluster a été identifié (familial, voisinage, professionnel) pour enrayer les chaînes de transmission

Leurs missions consistent à :

- changer les représentations des habitants sur la maladie du COVID-19 (prévention et sensibilisation) et expliquer – encore et encore – que la maladie n'est pas honteuse, qu'on peut être infecté et transmettre à son tour le virus sans se sentir malade.
- vérifier l'état de santé des patients COVID+ et leur rappeler les gestes barrières à appliquer strictement (porter un masque, ne pas partager le lit avec une autre personne, se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon, tousser dans son coude et surtout s'auto surveiller et appeler le 15 en cas de forte fièvre ou de difficultés à respirer (essoufflements) ;
- s'assurer que le lieu de vie des patients leur permet de s'isoler s'ils sont malades ;
- réaliser des tests de dépistage dans la famille et dans le voisinage, quand la situation le justifie.